

#12
Mars 2022

#AggloTLP

magazine

Le journal d'information de la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées

BUDGET 2022
**Pour une année charnière
pleine de projets**

DOSSIER SPÉCIAL
**Les bons gestes pour faire
le plein d'économies !**

SPORT
**L'USINE
est ouverte !**



16 | # DÉCOUVREZ L'USINE



8 | #DOSSIER SPÉCIAL LES BONS GESTES, AGISSONS MAINTENANT.

SOMMAIRE

#ACTUS

Les brèves de l'agglomération

4

#TRAVAUX

Le centre nautique Paul Boyrie se refait une beauté.

Le Conservatoire brille de mille feux.

6

#CITÉSLAB

Quand l'Agglomération révèle les talents de demain

8

#COMMUNES

Le Plan Avenir Lourdes

Le Fonds d'aide aux communes

14

#BUDGET

Présentation du budget 2022

18

#POLITIQUE DE LA VILLE 20

Les Cités de l'Emploi

TGB, Coup d'envoi pour les quartiers

#DEV ÉCO

Le bilan des aides aux entreprises

22

#(RE)DÉCOUVRONS NOTRE TERRITOIRE

La vellerie de Batsurguère, Saint-Pé-de-Bigorre, Lourdes

24

#NOS COUPS DE COEUR

#EXPRESSIONS

26

25



Ceci est
notre rame
de métro

(RE)DÉCOUVRONS NOTRE TERRITOIRE
Base nautique / St-Pé-de-Bigorre
agglo-tlp.fr

tarbes
lourdes
pyrénées

+ d'infos sur
agglo-tlp.fr
& nos réseaux



@AggloTLP



ÉDITO

Au moment où nous bouclons ce magazine, l'Europe tout entière est au cœur de la tourmente. Le conflit qui oppose la Russie à l'Ukraine ne saurait laisser personne indifférent. Il nous rappelle à quel point les équilibres sont fragiles, combien la vie est précieuse.

Nous sommes bouleversés devant le drame de ces femmes, ces hommes meurtris, dévastés et tellement courageux.

Et nous sommes en colère de voir la guerre frapper à nouveau. Comment l'homme peut-il encore être son propre prédateur ? tuer ses frères ? Nous ne pouvons que condamner cette invasion qui bafoue les droits les plus fondamentaux.

Notre ADN, c'est la liberté, le respect des différences, la paix, la démocratie, c'est cultiver les solidarités et se battre pour protéger la vie. C'est ce que nous faisons chaque jour en tant qu'humains, comme citoyens et comme élus.

La couverture du magazine présente l'Usine des sports qui prend désormais un sens particulier : le dépassement de soi, l'effort pour atteindre le but. Ce lieu offre des possibilités multiples pour des pratiques individuelles et collectives, il peut accueillir des compétitions internationales, des nations, des peuples. C'est une promesse tenue !

Accueillir, protéger, accompagner c'est ce que nous avons décidé de faire ensemble pour l'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées.

Et malgré les difficultés rencontrées, la pandémie, une conjoncture troublée, notre projet collectif garde tout son sens, il s'est même renforcé.

Agir pour la planète, soutenir les circuits courts, économiser l'énergie, encourager l'innovation, les savoir-faire du territoire, faire jouer les solidarités, privilégier la santé, le bien-être, promouvoir les atouts et les richesses touristiques, culturelles de l'agglomération : c'est notre quotidien, c'est notre volonté collective.

Une enveloppe de 18,3 M€ sera consacrée à nos investissements en 2022 pour financer les projets structurants à venir comme la médiathèque et l'auditorium de Lourdes, mais aussi pour porter des actions significatives et soutenir les communes membres.

Notre parcours ressemble à ce mur d'escalade de l'Usine des sports, mais les prises sont stables et notre progression sécurisée grâce à l'engagement de tous, élus, partenaires, services : la cordée est solide, musclée, déterminée.

En ces temps difficiles nous avons donc des raisons d'espérer et une volonté intacte de vous accompagner vers des jours meilleurs.

#AggloTLP n°12 - Journal d'information de la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées > Zone tertiaire Pyrène Aéro-Pôle Téléport 1 CS 51331 65013 Tarbes cedex 9 > Tél : 05 62 53 34 30 > Directeur de la publication : Gérard Trémège > Responsable de la communication : Julie Saüt > Conception graphique et PAO : service communication > Rédaction : service communication > Crédits photos : Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées; Ville de Lourdes ; Freepik.com ; Adobe Stock ; > N° ISSN : 2608-7405 (numérique) > Dépôt légal : Mars 2022.

Édition 100 % numérique



Gérard TRÉMÈGE
Président de la Communauté
d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées,
Maire de Tarbes

Les communes
de l'agglo TLP

Adé
Allier
Angos
Arcizac-Adour
Arcizac-Ez-Angles
Arrayou-Lahitte
Arrodets-Ez-Angles
Artigues
Aspin-en-Lavedan
Aureilhan
Aurensan
Averan
Azereix
Barbazan-Debat
Barlest
Barry
Bartrès
Bazet
Bénac
Berberust-Lias
Bernac-Debat
Bernac-Dessus
Bordères-sur-L'Échez
Bourréac
Bours
Cheust
Chis
Escoubès-Pouts
Gardères
Gayan
Gazost
Ger
Germs-sur-l'Oussouet
Geu
Gez-ez-Angles
Hibarette
Horgues
Ibos
Jarret
Juillan
Julos
Juncalas
Lagarde
Laloubère
Lamarque-Pontacq
Lanne
Layrisse
Les Angles
Léznigan
Loubajac
Loucrup
Louey
Lourdes
Lugagnan
Luquet
Momères
Montignac
Odos
Omex
Oricles
Orleix
Ossen
Ossun
Ossun-Ez-Angles
Ourdis-Cotdoussan
Ourdon
Oursbelille
Ousté
Paréac
Peyrouse
Poueyferré
Saint-Créac
Saint-Martin
Saint-Pé-de-Bigorre
Salles-Adour
Sarniguet
Sarrouilles
Ségus
Séméac
Sère-Lanso
Séron
Soues
Tarbes
Vielle-Adour
Viger
Visker



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Un grand jour pour le développement durable !

Le 24 novembre a été inauguré le bâtiment destiné à abriter le département **Génie Civil et Construction Durable** (GCCD) de l'IUT de Tarbes. Il est issu d'une collaboration étroite avec la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics du département des Hautes-Pyrénées et répond à un besoin local de recrutement et de fidélisation des cadres intermédiaires.

Les 150 jeunes qui chaque année suivent les enseignements qui y sont dispensés sont sélectionnés parmi plus d'un millier de candidats car le secteur de la construction durable est de plus en plus dynamique. Le soutien de la CATLP, représenté par son Président, Gérard Trémège, a d'autant plus de sens qu'il vient soutenir une filière qui n'est pas délocalisable et permet la création d'un nombre d'emplois significatif sur notre territoire.

Cet investissement de **11M€** a été permis grâce à un étroit partenariat avec la Région Occitanie, représentée par sa vice-Présidente, Mme Nadia Pellefigue, le Département des Hautes Pyrénées représenté par son Président, M. Michel Péliou, l'Etat représenté par le Préfet, Rodrigue Furcy et bien sûr l'Université Toulouse 3 – Paul Sabatier dont dépend l'IUT de Tarbes représentée par son Président, M. Jean-Marc Broto. Il constitue un élément phare pour l'attractivité de notre territoire et répond aux besoins des entreprises locales en collaborateurs qualifiés.

La conception de ce bâtiment est exemplaire sur les plans énergétique et environnemental, avec un large recours à des matériaux biosourcés, comme la laine de bois, l'installation de panneaux photovoltaïques et un système de chauffage par géothermie. Une technique ancestrale de construction basée sur la terre crue, le pisé, a également été utilisée.

Les locaux ont été conçus en recourant aux meilleures technologies pour un développement durable et démontrent de manière éclatante qu'écologie et économie sont tout à fait compatibles !



LES BRÈVES DE L'AGGLO

NOUVEAU !

Les établissements de l'agglomération sont équipés en Sécurité et Accessibilité

Les bâtiments de la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées se sont équipés d'appareils en accord avec les normes nationales des ERP (Établissement Recevant du Public). À savoir des **défibrillateurs** grand public et des **boucles magnétiques**.

Les défibrillateurs sont utiles en cas de malaise cardiaque. Ils sont présents dans les bâtiments suivants de l'agglomération : Bâtiment Saint-Exupéry, Centre nautique Paul Boyrie, Piscine Michel Rauner, Piscine Tournesol, Complexe Aquatique de Lourdes, Maison de l'Éscrime, Maison des Arts Martiaux, Bibliothèque Nelson Mandela, Ludothèque d'Entrée de Jeux, Médiathèque Louis Aragon, Médiathèque de Lourdes, Conservatoire Henri Duparc, École de musique Joseph Kosma, Hôtel d'entreprises Renaudet, Bâtiment L'Usine et, enfin, les Téléports 1 et 3.

Les boucles magnétiques sont un dispositif pour les personnes avec un handicap auditif. Le principe de fonctionnement se base sur le couplage magnétique entre un courant qui circule autour de la pièce et un récepteur constitué d'une bobine de fil de cuivre dans les prothèses auditives. Le son est capté par un microphone et est ensuite envoyé dans la boucle. Les boucles sont présentes dans les bâtiments suivants de l'agglomération : Centre nautique Paul Boyrie, Piscine Tournesol, Piscine Michel Rauner, Complexe Aquatique de Lourdes, Médiathèque Louis Aragon, Médiathèque de Lourdes, Bibliothèque Nelson Mandela, Téléport 1, Télésite, Bâtiment Saint Exupéry, Conservatoire Henri Duparc, Bâtiment L'Usine.

L'ÉNERGIE SUR NOTRE TERRITOIRE

Les rendez-vous de la thermographie

Le Guichet RENOV'OCCITANIE Hautes-Pyrénées, porté par le Département des Hautes-Pyrénées en partenariat avec les 9 Communautés de communes et d'agglomération, a organisé en 2021, des « Rendez-vous de la rénovation énergétique ».



Ces balades nocturnes étaient ouvertes à tous les habitants du territoire, pour visualiser les pertes d'énergie grâce à une caméra thermique. Un temps en salle était prévu pour présenter la thermographie ainsi que les grands principes de la rénovation thermique globale du logement et les dispositifs d'aides existants.

Cette action ayant pour objectif la **sensibilisation à la rénovation énergétique**, l'agglomération était de fait partenaire dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial. La commune

de Séméac avait été choisie pour accueillir cette soirée sur notre territoire car elle correspond à l'habitat recherché, à savoir des maisons datant des années 1970.

HYPORT

L'agglomération aura une station de production et de distribution Hydrogène vert en 2023.

L'aéroport international de Tarbes-Lourdes-Pyrénées est le second territoire d'Occitanie après Toulouse-Blagnac à bientôt implanter une station de production et de distribution d'hydrogène vert. Ce projet mené par la société Hyport, société détenue par ENGIE et par l'AREC Occitanie (Agence Régionale Energie Climat) vise à déployer des infrastructures de production et de mise à disposition d'hydrogène décarboné au sein des plateformes aéroportuaires du territoire occitan. Pour l'élaboration de cette unité de production, HyPort a collaboré avec le syndicat mixte **Pyrenia** (aménageur de la zone aéroportuaire) et a pu compter sur le soutien de la Région Occitanie, de la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées ainsi que du département des Hautes-Pyrénées. Dans un premier temps, la station pourra alimenter les usages de mobilité comme les transports publics et utilitaires mais aussi voitures, camions et vélos avant de permettre le développement d'autres usages sur le territoire.

Le projet de station d'HyPort vient s'intégrer à un écosystème hydrogène en devenir sur le territoire et compléter l'offre des carburants alternatifs sur l'agglomération. Le parc des Pyrénées à Ibos accueille déjà la station ECOWGAZ qui distribue du Gaz Naturel pour Véhicules.

LES TRAVAUX POUR EMBELLIR NOTRE AGGLOMÉRATION

Le Centre Nautique Paul Boyrie de Tarbes se refait une beauté

Depuis le **25 octobre 2021**, le centre nautique Paul Boyrie a fermé temporairement ses portes pour réaliser une série de travaux qui sont nécessaires pour offrir aux usagers un **meilleur confort et moderniser le lieux**.

D'importants travaux sont réalisés sur les bassins intérieurs, avec la réfection totale des deux bassins (petit bassin et bassin olympique) où l'inox va remplacer le carrelage.

Il y aura aussi quelques changements comme la création d'un mur mobile séparant le bassin en cas de besoin.

Le montant global du chantier s'élève à presque **deux millions d'euros** et est réparti en quatre lots (Démolition-Gros œuvre / Bassins Inox / Traitement d'eau / Étanchéité des plages). La réouverture au public est prévue pour la fin juin. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant des avancées du chantier.



Des travaux complémentaires seront également prévus ultérieurement pour offrir de nouveaux services aux usagers du Centre nautique.

Nous vous donnons rendez-vous l'été prochain pour découvrir les nouveaux bassins de votre Centre nautique Paul Boyrie à Tarbes.



Le Complexe aquatique de Lourdes et la piscine Michel Rauner à Séméac continuent de vous accueillir.

Pour retrouver les horaires et informations, rendez-vous sur piscines.agglo-tlp.fr



CONSERVATOIRE HENRI DUPARC

L'auditorium Gabriel Fauré brille de mille feux !

L'Auditorium Gabriel Fauré vient tout juste d'être entièrement rénové et sécurisé. Les différents travaux ont été effectués afin de permettre un allègement visuel, renforcer la très bonne acoustique, tant pour les artistes que les spectateurs, ainsi qu'une remise à niveau de la sécurisation du public.

L'intégralité du plateau a été changée, l'ancien plancher en pin a laissé place à un plancher en chêne plus épais et plus adéquat aux différentes pratiques artistiques qui s'y déroulent (Musiques anciennes et actuelles, Danses Classiques et Contemporaines...).

De plus, les nuisances sonores lors des différents cycles de ventilation ont été réduites, le système ayant été amélioré, entraînant ainsi une **meilleure diffusion et un confort auditif** pour les artistes.

L'**esthétique** n'a pas été négligée avec un changement intégral du sol, du ton sombre existant, une couleur plus claire a été choisie pour s'accorder avec les nouveaux sièges. Ces derniers, de teinte bleu gris avec des dossiers en bois clair, répondent à la dernière réglementation incendie et, moins volumineux que les anciens, ils permettent d'avoir une assise confortable, sans pour autant modifier l'acoustique de l'auditorium.

La peinture grisée qui se trouvait sur les différents murs du parterre et le balcon a fait place à un noir mat, pour parfaire la continuité avec le plateau et amener la sobriété nécessaire aux différents spectacles proposés. Les différentes sources lumineuses mises en place, avec les avancées technologiques actuelles, ont été équipées en lumière LED avec variateur pour offrir une chaleur à l'ensemble de l'espace.

Concernant la mise en sécurité de la partie publique, plusieurs points ont été traités : Les largeurs entre travées ont été modifiées pour faciliter le cheminement.

Les différents niveaux du parterre et du balcon ont été équipés de nez de marche lumineux.

Enfin, un **espace PMR** (Personnes à Mobilité Réduite) a été installé pour accueillir tous les publics.

La même jauge a su être conservée (152 personnes au parterre et 57 sièges au balcon).

Le coût total des travaux s'élève à 142 000 € HT. Les entreprises participant au projet sont Lerda, Sibelec, Espaces & Volumes et Lorenzi.

Quand l'agglo révèle les talents de demain

CitésLab, le réseau d'accompagnement des créations d'entreprise en quartiers prioritaires

La CATLP porte le dispositif national CitésLab, proposé par BPI France, et initié sur le territoire par le GIP Politique de la Ville. Objectif : développer la création d'activités économiques dans les quartiers prioritaires et en veille active de Tarbes, Lourdes et Aureilhan.

Vous avez une idée mais vous ne savez pas comment la mettre en œuvre ? CitésLab vous aide à amorcer votre projet. Une fois votre idée formalisée, on vous informe sur les aides et les appuis existants. Puis les organismes locaux d'accompagnement et de financement prennent le relais. Mais votre référent de proximité reste le même tout au long de votre parcours et assure le suivi de votre projet.



AU CŒUR DE L'ÉCOSYSTÈME ENTREPRENEURIAL, LES CITESLAB REPRÉSENTENT SOUVENT LE PREMIER INGRÉDIENT DU SUCCÈS DES CRÉATEURS ET DES ENTREPRENEURS DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA VILLE (QPV).



Vendredi 10 décembre, Gérard Trémège, Président de la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, accompagné de Madame Evelyne Ricart, Vice-Présidente en charge de l'Économie sociale et solidaire, de Pascal Claverie, Conseiller communautaire en charge du Développement économique, a présenté à la presse le dispositif CitésLab porté par l'agglo.

Mis en place depuis 2017,

155 entrepreneurs en devenir ou en activité ont été rencontrés

873 personnes ont été sensibilisées à l'entrepreneuriat

37 entreprises ont été créées et 1 a été intégrée en couveuse

26 personnes ont retrouvé un emploi en CDD ou CDI.

PROSPECTER - PRÉPARER - ORIENTER - ANIMER - SUIVRE



56% Femmes
44% Hommes

18 % - de 25 ans
50 % entre 25 et 45 ans
31 % + de 45 ans

Chef de projet CitésLab, **Alice Lorentzatos** rencontre et révèle les entrepreneurs afin de les orienter vers les solutions locales d'accompagnement. Elle intervient en cœur de quartier au plus près des entrepreneurs et des partenaires de terrains

Vous souhaitez rencontrer Alice pour lui parler de votre projet ?

Alice Lorentzatos, cheffe de projet CitésLab
07 77 16 56 16 / alice.lorentzatos@agglo-tlp.fr



N'attendons pas pour la planète : agissons ensemble maintenant !

Pollution, changement climatique, épuisement des ressources naturelles... Chaque jour, l'actualité confirme ces signaux alarmants. Et pourtant, il est possible d'agir pour réduire individuellement et collectivement notre impact sur la planète ! Ensemble donnons l'exemple et les autres suivront !

Dans le cadre de son Plan Climat Energie Territorial (PCAET), la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées participe à l'information citoyenne en matière de développement durable.

Voici quelques bons gestes simples à avoir dans sa vie quotidienne pour participer au respect de notre environnement et devenir, ensemble, éco-citoyens.

J'AGIS SUR L'EAU

L'eau est un bien collectif, fragile et précieux. Apprendre à maîtriser sa consommation, c'est non seulement préserver cette ressource mais aussi agir directement sur sa facture.

Alors, ensemble, adoptons quelques gestes simples au quotidien pour tenter de changer les choses et préserver notre ressource en eau.

Brossage de dents, rasage, savonnage ou vaisselle, une même règle : je ne laisse pas l'eau couler.

Ce sont des gestes simples à intégrer dans son quotidien. Tout comme la douche à privilégier à la place du bain. Une bonne idée serait d'installer un sablier ou minuteur dans la salle de bain pour ne pas dépasser les 5 minutes sous la douche, et opter pour une douchette pour économiser jusqu'à 75% d'eau.

Je bois l'eau du robinet.

Livrée à domicile et disponible 7j/7, sans emballage plastique et jusqu'à 300 fois moins chère que l'eau en bouteille, l'eau potable du robinet est le produit alimentaire le plus contrôlé par les autorités sanitaires. En buvant l'eau du robinet, je contribue à la protection de l'environnement tout simplement !



J'adopte les bons gestes avec l'Aggl'Eau

**La lingette (même biodégradable) qui disparaît dans les toilettes est un mythe.**

Les lingettes jetées dans vos eaux usées s'accumulent et obstruent les réseaux. Elles peuvent causer des débordements sur la voirie, dans les milieux naturels ou directement dans les habitations. Celles mentionnées biodégradables se décomposent lentement pour le même résultat. Les interventions des agents sont de plus en plus nombreuses ce qui augmente le coût de l'entretien et peut se répercuter sur votre facture d'eau. J'achète, ou mieux, je cousds moi-même mes lingettes lavables et réutilisables.

J'AGIS CHEZ MOI

Une température adaptée pour chaque pièce de la maison.

Selon la pièce d'habitation, et l'usage que l'on en fait, il faut essayer d'adapter la température. Pour les pièces à vivre, l'idéal est de chauffer entre 19°C et 21°C la journée, et à 17°C la nuit. C'est largement suffisant. Un degré en moins, c'est 7% d'économies d'énergie, soit entre 70 et 150€ d'économies par an !



Optimiser la température en fonction des saisons

Il faut conserver la chaleur en hiver en fermant les volets la nuit, en faisant entrer la lumière le jour, en fermant les portes des pièces peu chauffées, ou encore en laissant les radiateurs dégagés.

Au contraire, l'été, évitons que la chaleur ne rentre en baissant les volets et en fermant les fenêtres en milieu de journée.

Éteindre son insert ou poêle à bois bûche

La dernière combustion de la journée permettra de faire monter en température tout l'appareil ainsi que le conduit de fumée, ce qui a pour effet d'évacuer les particules responsables du colmatage de l'installation. La dernière bûche doit donc être installée dans l'appareil avec le tirage d'air au moins trois quart ouvert pour avoir une combustion de qualité en réduisant l'émission de particules à l'intérieur du logement et à l'extérieur.

Bon à savoir : ne jamais laisser « un feu couvé » lorsque l'on va se coucher ou lorsque l'on s'absente du logement, l'appareil et le conduit peuvent s'obstruer en seulement quelques mois si cette pratique est régulière.



Regardez vite la page suivante pour tout savoir sur la

PRIME
Air Bois

500 €

J'AGIS SUR MA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Mieux utiliser l'électroménager

Une température de +5°C dans le réfrigérateur, c'est suffisant. Il ne faut pas oublier de dégivrer le congélateur, cela évite une surconsommation. Et l'idéal serait de laisser 5cm d'écart entre le mur et les appareils pour que la chaleur s'évacue correctement.

Attention aux veilles !

Les appareils électriques continuent à consommer de l'énergie lorsqu'ils sont en veille. Eteignez votre télévision et ordinateur lorsque vous ne vous en servez pas !

Il faut aussi penser à débrancher les chargeurs, car non reliés, ils chauffent et consomment de l'électricité pour rien.

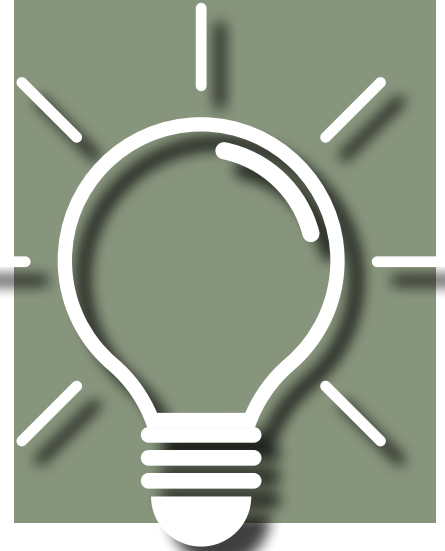
Les gestes au quotidien : l'éclairage

En général, pour l'éclairage, il faut privilégier tant que possible la lumière naturelle et favoriser son entrée dans les pièces. En ce qui concerne la consommation électrique, il faut la diminuer au maximum.

Je préfère les ampoules à basse consommation d'énergie (ou LED)

Il existe des ampoules qui éclairent autant qu'une 60 W pour une puissance de 11 W avec une durée de vie multipliée par 6.

Vous ferez ainsi jusqu'à 80% d'économies...



J'AGIS SUR MA FAÇON DE FAIRE LES COURSES ...

... ET DE MANGER



Défi
LOCAVORE

Je consomme des fruits et légumes de saison.

Consommer des fruits et légumes de saison, c'est participer à la réduction de l'impact écologique, mais aussi bénéficier de toutes les qualités gustatives des aliments. En consommant de saison, vous encouragez les circuits courts et protégez l'environnement : on évite ainsi les transports par bateau ou avion et les conservations de longue durée (réfrigération, climatisation) gourmandes en énergie, l'utilisation d'engrais chimiques et l'utilisation de pesticides pour répondre aux besoins de production hors saison (sous serres, antigel...), le suremballage en achetant directement sur le lieu de production, le marché ou les épiceries.

Le poisson aussi.

Souvent oubliés, les produits de la mer ont aussi une saison. On respecte ainsi leurs périodes de reproduction, on préserve les espèces menacées d'extinction et on réduit l'impact environnemental avec des poissons pêchés à l'autre bout du monde. Sans oublier des produits plus savoureux et le soutien à toutes les personnes qui vivent de la pêche.

Savez-vous faire la différence entre la DLC et DDM ?

Date Limite de Consommation (DLC) : « À consommer jusqu'au... » C'est une limite impérative qui s'applique à des denrées microbiologiquement très périssables (charcuteries, viandes fraîches, plats cuisinés...).

Date de Durabilité Minimale (DDM) : « À consommer de préférence avant le... » Elle n'a pas le caractère impératif de la DLC. Une fois la date passée, la denrée peut avoir perdu une partie de ses qualités spécifiques, sans pour autant présenter un risque.

J'AGIS SUR MES DÉPLACEMENTS

Je partage la voiture

La difficulté d'échapper à la voiture individuelle est particulièrement sensible en milieu rural, où les densités faibles de population sont un obstacle quasi insurmontable à la rentabilité des transports en commun. En tout cas, des transports en commun classiques. Car, avec un peu d'inventivité et de sens collectif, des solutions originales peuvent voir le jour. Ce n'est pas parce que l'on habite à la campagne que l'on ne peut rien faire !

Je tente le covoiturage

Si les trajets sont réguliers pour les uns et les autres, l'autostop organisé peut conduire les passagers à participer aux frais, comme dans un système de covoiturage. Chacun peut aussi utiliser son véhicule à tour de rôle.

Roulez en vélo électrique, c'est facile !

Le réseau TLP Mobilités met à disposition une cinquantaine de vélos à assistance électrique sur le territoire, pour promouvoir une mobilité plus douce et économique.

Ou alors en voiture électrique.

Parmi les nouveautés proposées par le réseau TLP Mobilités, il y a aussi la mise en place d'une offre de voitures électriques (Zoé) en libre-service. Trois stations à Tarbes et une à Lourdes afin de faciliter l'accès à la voiture pour des besoins ponctuels.



LA PRIME AIR BOIS EST DE RETOUR !

Le 16 février dernier, Gérard Trémège, Président de la CATLP, accompagné de Jean-Claude Piron, Vice-Président en charge de l'environnement et de la transition écologique, André Laborde, Vice-Président en charge des espaces naturels, Sylvie Soroste Leiza, responsable du service environnement et Simon Peyret, référent Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), a présenté la 2^{ème} édition du dispositif Prime Air Bois.

Cette **aide de 500€**, sans condition de revenus, est destinée à l'achat d'un poêle comme système de chauffage, au remplacement des cheminées à foyer ouvert ou au remplacement de vieux poêles à bois, ceci pour une réelle amélioration sur le plan écologique mais aussi économique pour chacun des bénéficiaires. Avec la Prime Air Bois, la CATLP s'engage à favoriser un mode de chauffage au bois plus vertueux en énergie et en réduction de la pollution de l'air extérieur et intérieur, le chauffage au bois étant l'une des sources d'émission des particules fines.

Retrouvez toutes les informations au sujet de ce dispositif ainsi que le dossier de demande de prime sur :

www.agglo-tp.fr/prime-air-bois





Crédit photo : Ville de Lourdes

PLAN AVENIR LOURDES

Repenser la destination Lourdes

Le secteur touristique lourdaise a été très impacté par la crise sanitaire et le Gouvernement s'est mobilisé pour accompagner à court terme les acteurs économiques et pour faire de cette période difficile une opportunité pour conforter la France comme première destination touristique mondiale. Suite à la visite du Président de la République l'été dernier, un plan spécifique a été élaboré pour la relance de la destination Lourdes : le Plan Avenir Lourdes.

Celui-ci vient tout juste d'être signé par tous les acteurs économiques, en présence du Premier Ministre Jean Castex, qui a officialisé le soutien de l'État.

Le 17 février 2022 marque donc le début d'un travail commun pour construire la nouvelle destination «Lourdes» qui brillera bien au-delà de nos frontières.

100 actions sont prévues dans le plan d'avenir et s'articulent autour de 5 axes structurants.

Il s'agit de repenser le positionnement de la destination Lourdes, mettre en place un plan de transformation pour une ville durable, donner une nouvelle impulsion économique, replacer l'humain au cœur des préoccupations, mais aussi d'activer les leviers pour développer l'attractivité de la destination.

Parmi ces actions, 23 ont été identifiées pour lesquelles la réalisation est attendue dès 2025. Les acteurs se sont accordés, et se sont engagés, pour conduire urgemment ces actions afin d'enclencher la dynamique de transformation.

Crédit photo : Ville de Lourdes

- **Centre de congrès**
- Une des actions structurantes prévues dans le Plan Avenir Lourdes est la construction d'un centre de congrès, qui devrait voir le jour avant la fin d'année 2025.
- Comme prévu dans son projet d'agglomération, l'agglomération TLP sera maître d'ouvrage pour la construction de ce centre.
- Ce projet est estimé à 15 millions d'euros.
- L'agglomération prévoit également de créer un centre d'entraînement de vélo au Pic du Jer, et de créer un hôtel d'entreprises.

La participation de l'agglomération sur les 23 premières actions du Plan Avenir Lourdes approche les 14.3 millions d'euros sur un total d'investissement de 100 millions.



FONDS D'AIDE AUX COMMUNES

Poursuite des investissements en 2022

Au total, l'agglomération attribuera 560 000 €.

Dans le cadre du Fonds d'Aide aux Communes (FAC) mis en place par la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, des subventions sont attribuées aux communes de moins de 5 000 habitants (81 communes concernées) afin d'améliorer leur attractivité et mettre en valeur leur patrimoine.

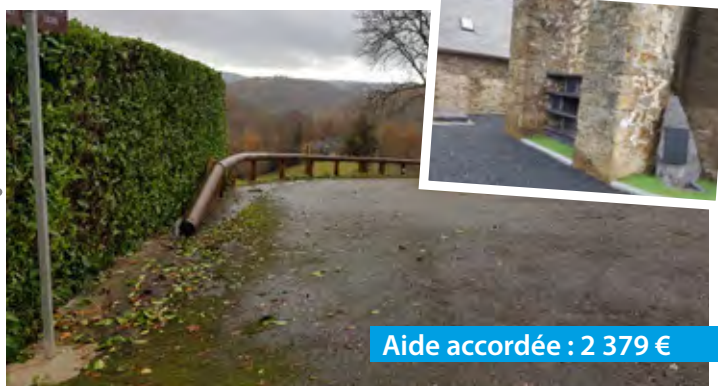
Voici quelques exemples de réalisations qui ont bénéficié de l'aide :

OSSUN-EZ-ANGLES :

Montant total des travaux : 17 705.84 € HT

Travaux d'aménagement du cimetière et mise en sécurité du chemin communal

Dans le cadre de l'aménagement du cimetière, la commune a édifié un jardin du souvenir, un caveau communal et un columbarium. Quant aux travaux de voirie, des glissières en bois/métal ont été installées afin de mettre en sécurité les usagers empruntant le chemin communal dit de la Géline.



Aide accordée : 2 379 €



Aide accordée : 5 912 €

LAYRISSE :

Montant total des travaux : 19 706.54 € HT

Rénovation intérieure d'un local pour accueillir la bibliothèque.

Suite à l'ouverture d'une classe primaire en septembre 2021, la bibliothèque a été déplacée. La commune a ainsi aménagé un nouveau lieu (rénovation intérieure et mise en conformité électrique). Ces travaux ont permis de rendre la bibliothèque plus attractive, plus conviviale, d'accueillir la population dans de meilleures conditions et de répondre ainsi à une demande croissante d'utilisation.

BERNAC-DEBAT :

Montant total des travaux : 85 040.45 €

Aménagement d'un terrain multisports et d'une aire de jeux.

Dans le cadre de la dynamisation et de la poursuite du réaménagement du coeur du village, la commune s'est dotée d'un équipement à vocation sportif et socio-éducatif et de loisirs. Ces travaux ont consisté à créer un terrain multisports de type city-stade sur un espace public accueillant déjà un bâtiment réservé aux activités associatives et une aire de jeux réservée aux 2-9 ans au sein du village et à proximité de la mairie.



Aide accordée : 19 574 €



Aide accordée : 2 068 €

BOURS :

Montant total des travaux : 8 271,58 €

Rénovation de l'école communale.

Dans le cadre de la rénovation du pôle école, la commune a réalisé l'agrandissement et l'insonorisation de la cantine avec la pose de pavés à éclairage led et de panneaux acoustiques. De plus, la fermeture du préau par la pose d'une baie vitrée a permis d'isoler le site et offre ainsi aux élèves la possibilité de l'utiliser pour des parcours d'éveil en toute sérénité.



TARBES / ARSENAL L'USINE DES SPORTS

Après **18 mois de travaux**, le bout de la piste apparaît pour le futur complexe multisport « **L'USINE** ». Vous le savez, le bâtiment 313 de l'ancien arsenal de Tarbes s'est refait une beauté pour devenir le **nouveau bastion du sport indoor**.

Plus de **8 500 prises** jallonnent le parcours d'escalade qui a ouvert ses portes le samedi 19 février.

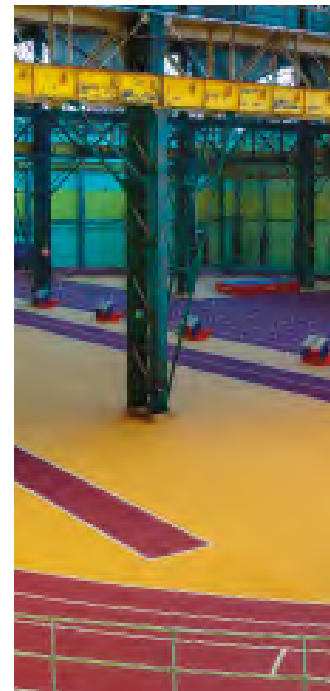
Tarbes pourra accueillir les meilleurs grimpeurs mondiaux qui auront l'occasion de venir s'y entraîner, puisque la ville, labellisée **Terre de Jeux 2024**, a également été désignée comme centre de préparation des prochains Jeux Olympiques.

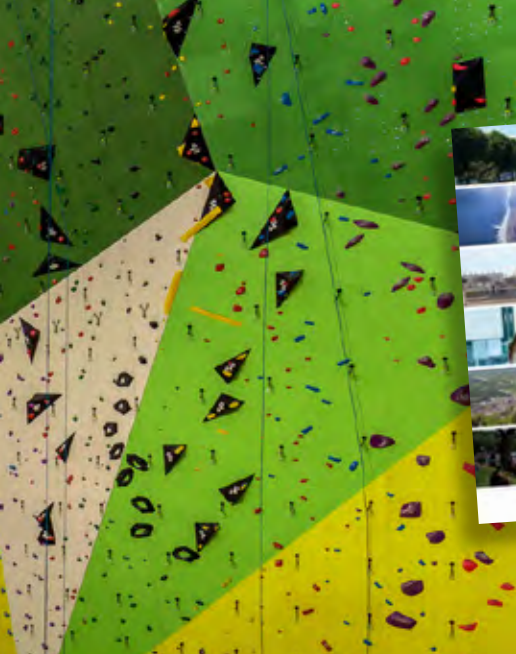
200 mètres de piste d'athlétisme, du saut à la perche et en longueur, du lancer du poids, représentent le pôle athlétisme, uniquement réservé aux clubs du territoire.

Deux terrains multisport pour pratiquer du hand-ball, du basket-ball, du volley-ball, du badminton, définissent le pôle sports collectifs, lui aussi réservé à l'usage des associations sportives.

Les portes de cet espace de **11 000 m²** ont ouvert pour faire rayonner le sport au delà des frontières de l'agglomération.

Retrouvez toutes les informations pour pratiquer l'escalade ici : usine-escalade.com





« Protéger et bâtir des politiques publiques pensées pour répondre aux attentes et aux besoins des populations et qui participent à la dynamique de développement. »

Extrait du Projet d'agglomération de la CATLP

LES PROJETS DEVIENNENT RÉALITÉ...



11 000 M² DE SURFACE TOTALE, 2 TERRAINS MULTISPORTS, 200M DE PISTES D'ATHLÉTISME, PÔLE ESCALADE POUR 3 DISCIPLINES, ...



UN BUDGET MAITRISÉ ET HARMONIEUX

Lors du conseil communautaire du 15 décembre 2021, les élus de la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées ont voté le budget primitif pour l'année 2022.

Le budget primitif 2022 se composera d'un budget principal et de 13 budgets annexes classés en 3 grandes catégories : les opérations économiques, la distribution de l'eau, l'assainissement et le Transport.

*Tous budgets confondus, le budget total de fonctionnement s'élève en dépenses à **126 119 293 €** et **127 369 293 €** en recettes. Le budget total d'investissement s'élève, en dépenses à **34 680 570 €**, et en recettes à **36 003 221 €**.*

Le budget principal 2022 a été, quant à lui, voté en recettes et dépenses à hauteur de 103 554 885 €.

22 107 815 € de participations versées aux organismes publics et privés.

Elles se décomposent principalement de la manière suivante :

Organismes publics :

18 572 000 € pour la contribution versée au SYMAT
570 000 € pour la GEMAPI
483 815 € pour les subventions versées aux budgets annexes
520 000 € pour le SDIS
480 000 € pour le Syndicat Mixte Pyrénia
575 000 € pour l'attractivité du territoire (PTER : PLVG, Cœur de Bigorre, Office du Tourisme, festivals) et la Politique de la ville (GIP, et partenariats avec le Département des Hautes-Pyrénées, l'ADIL et Plateforme Territoriale Rénovation Energie)
30 000 € pour le financement de thèses.

Organismes privés :

522 000 € pour le Parvis Scène Nationale
355 000 € pour le service Développement économique avec notamment une subvention pour la Pépinière d'entreprises BIC Crescendo, une pour la Pépinière de Bastillac, et pour la Mission Locale.

Les principaux investissements

Le montant annuel des investissements en 2022 (hors remboursement de la dette et hors opération d'ordre) est de 14 832 445 € pour le Budget Principal et à 9 870 554 € pour l'ensemble des budgets annexes soit un montant global de 27 641 300 €.

En comparaison en 2021, le montant global des investissements s'élevait à 28 585 000 € soit 20 315 000 € pour le budget principal et à 8 270 000 € pour l'ensemble des budgets annexes.

Vous retrouverez les principaux investissements pour 2021 dans le schéma en page suivante. Ils concernent les opérations définies dans le cadre du projet d'agglomération, et la poursuite des programmes (l'Usine, le Pic du Jer, la nouvelle Médiathèque, Universciel...). Viennent s'ajouter également des opérations de travaux sur le CaminAdour pour faire suite aux crues et intempéries survenues l'année dernière, mais également des travaux au centre nautique Paul Boyrie.

Il s'agit aussi des investissements récurrents qui répondent principalement aux besoins des services et en environnement de travail.

Enfin, sont décrits tous les investissements qui sont liés à l'amélioration du patrimoine : Au-delà des travaux obligatoires pour la mise aux normes des bâtiments, ces investissements d'un montant de 1 300 000 € se répartissent en 2022 sur des travaux sur les bâtiments culturels et sportifs (Conservatoire Henri Duparc, école de musique Joseph Kosma, les bibliothèques du réseau de lecture publique, ou encore les réhabilitations des piscines), et sur d'autres bâtiments ou équipements comme la poursuite des travaux de remise en état des aires d'accueil des Gens du voyage.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Suite au transfert de la compétence eau et assainissement la dette au 1^{er} janvier 2021 a été évaluée à 36 126 780 €. . Ce montant concerne uniquement les emprunts ayant été transférés dans leur totalité.

Depuis 2017, la CATLP n'a contracté aucun emprunt.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

4 218 000 €

BUDGET PRINCIPAL

Zones d'activités économiques 921 000 €

dont 162 000 € la zone de l'Arsenal,
80 000 € pour la zone Bastillac Sud,
307 000 € pour la zone Kennedy,
152 000 € pour la zone Segue-Longues,
110 000 € Mise au normes des armoires électriques (SDE),
80 000 € pour la zone de Las Garennes.

Subventions et aides 550 000 €

Dont 500 000 € pour le dispositif Entrepren@ Innovation, @immobilier,
le dispositif Commerce pour communes rurales, et pour le dispositif Tiers
Lieux.

BUDGETS ANNEXES

Téléports et locations immeubles 611 000 € (maîtrise d'œuvre et
travaux du bâtiment de l'aviation civile),

Cap Aero 105 000 € (travaux divers)

Parc de l'Adour 770 000 € (maîtrise d'œuvre et travaux)

Aménagement de zones de l'ex CCCO 131 000 € (finalisation de
l'aménagement du chemin piétonnier),

Parc d'Activités des Pyrénées 900 000 € (voirie de desserte et aire de
retournement).

ACCUEIL DES 648 000 € GENS DU VOYAGE

Aires d'accueil 417 000€ dont 87 000 € d'études pour le lancement
de l'aire de Lourdes.

Sédentarisation 231 000 € pour la maîtrise d'œuvre et le lancement
des travaux afférents à l'aire de Séméac

TRAVAUX DIVERS bâtiments communautaires 202 500 €

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

2 419 000 €

Réhabilitation des piscines

25 000 € pour la piscine Michel Rauner (changement de portail)
2 077 000 € pour le réfection du bassin intérieur du centre nautique Paul
Boyrie.

282 000 € pour le traitement de l'air de la piscine Tournesol

35 000 € pour le complexe aquatique de Lourdes (climatisation accueil).

CULTURE 224 000 €

Réseau des bibliothèques 73 000 €

Travaux sur la bibliothèque Jules Laforgue (Aureilhan) et
Médiathèque Louis Aragon (Tarbes).

Écoles de musique 151 000 €

Dont 50 000 € pour l'extension du Conservatoire Henri Duparc
(lancement M.O.),

15 000 € pour le programme annuel de rénovation des salles,

51 000 € pour la rénovation de l'école Joseph Kosma (assistance
maîtrise d'ouvrage),

35 000 € pour divers travaux effectués à l'école de musique ASCA
d'Aureilhan,

LOGISTIQUE 1 374 400 €

dont

Logiciels pour les services 363 500 €

Matériel pour les services 221 000 €

Mobilier 83 000 € (dont 15 000 € pour le nouveau local
technique du service environnement à proximité des
téléports)

Véhicules 264 000 €

ENVIRONNEMENT 2 181 900 €

GEMAPI 520 000 €

Travaux hangar Juillan pour service 328 000 €

Équipement du service 114 600 € (acquisition d'un tracteur et
matériel divers)

Services communs 7 300 € (acquisition outillages)

CaminAdour travaux de réhabilitation

797 000 € de frais d'annonces, de maîtrise d'œuvre et travaux suite à
la crue de décembre 2019,

145 000 € pour des travaux "classiques" de remise en état.

Plan Climat Air Energie Territorial 270 000 €

50 000 € pour le bureau d'étude AEREC,

80 000 € de subventions aux communes pour la réalisation de haies
(AMI haies),

40 000 € de subventions dans le cadre de l'opération AMI
Biodiversité,

100 000 € de subventions aux particuliers pour l'acquisition de poêle
à bois (Prime Air Bois).

LES GRANDS PROJETS DE L'AGGLO

3 898 500 €

Universciel 100 000 € pour la maîtrise d'œuvre.

Nouvelle médiathèque (études et maîtrise d'œuvre) 681 000 €

L'Usine (313) 2 801 500 € (dont 2 250 000 € de travaux et 100 000 € de
maîtrise d'œuvre)

Pic du Jer 216 000 € pour la réalisation du centre d'entraînement
(annonce, concours) et une partie de la maîtrise d'œuvre.

Auditorium 100 000 €

URBANISME 665 000 €

235 000 € pour le SCOT PLUI Agglo, partie diagnostic

431 000 € révision et réalisation des documents d'urbanisme (ex PLU)

SUBVENTIONS VERSÉES

2 543 825 €

Fonds d'aide aux communes 500 000 €

Subventions d'équipement "Politiques contractuelles"

Programme Local de l'Habitat 434 125 € dont 250 000 €
d'aides aux travaux dans le cadre du nouveau règlement
d'intervention d'habitat.

Contrat Territorial Occitanie 273 700 € (Cantine scolaire
Ibos, Restaurant Juillan, Centre de santé Bordères/Echez, et
185 306 € de reste à réaliser de 2021)

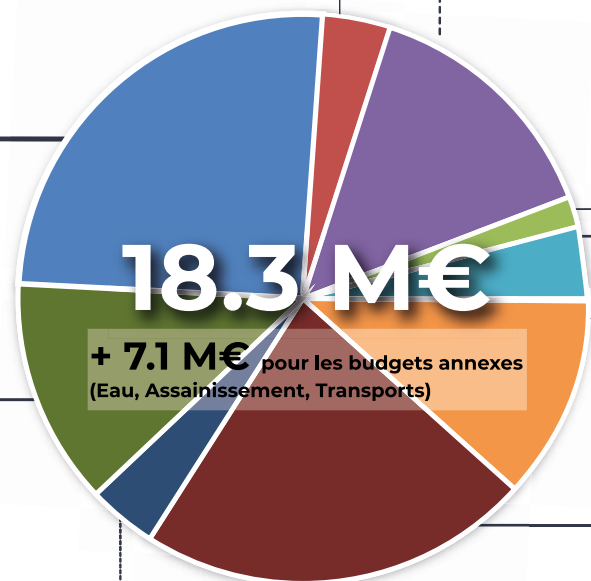
Contrat Plan État-Région 315 000 € (IUT Tarbes Génie Civile,
volet 2 de l'Observatoire Midi-Pyrénées)

Aide au développement des Laboratoires de Recherche du
Pôle Universitaire 220 000 € (dont 150 000 € pour I SITE.

Financement de thèses 90 000 €

Autres subventions d'équipement (Syndicat Mixte Pyrénia)

711 000 €





LES CITÉS DE L'EMPLOI :

Une expérimentation à l'œuvre dans les Quartiers Politiques de la Ville

Les Cités de l'emploi : quèsaco ?

En 2020, 24 Cités de l'emploi ont vu le jour sur l'ensemble du territoire national. Localement, la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées a fait partie de cette première vague expérimentale. Nous en comptons 84 sur l'ensemble du territoire en ce début d'année 2022. Co-pilotées par la Préfecture et le GIP-Politique de la Ville, en associant l'ensemble des acteurs du Service Public de l'Emploi de Proximité (SPEP) et de la Politique de la Ville, les Cités de l'emploi sont en effet une expérimentation visant à améliorer l'accès à l'emploi et l'insertion des habitants des quartiers prioritaires de la ville (QPV).

Un nouvel espace de travail collaboratif

En proposant une collaboration renforcée entre tous les opérateurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation, l'idée est d'être plus « efficace ». Ce nouveau collectif se réunit deux matinées par mois afin de travailler de concert sur des situations dites « complexes ». Il se compose d'un conseiller de Pôle emploi et de Cap emploi, d'un référent pro de la Mission locale et du Conseil départemental ainsi que d'éducateurs de rue, de chargés d'emploi-insertion, d'assistants de service social et de médiateurs sociaux. Ce nouvel espace de travail collaboratif permet de mieux appréhender certaines situations complexifiées par de nombreux freins que rencontrent les habitants des quartiers : mobilité, garde d'enfants, manque de réseaux, fracture numérique, problèmes de maîtrise de la langue, problématiques de santé ou situations sociales difficiles...

L'idée est de garantir aux résidents des quartiers prioritaires, les mêmes opportunités d'insertion, le même accès à l'information, le même accompagnement que celles proposées à l'ensemble de la population.

Le demandeur d'emploi au centre de l'attention du collectif

Identifier les parcours, les risques de décrochage et veiller à une meilleure articulation entre les différents acteurs est un des objectifs principal de l'expérimentation. Ainsi, en 2021, une cinquantaine de personnes, issues des QPV de Tarbes et de Lourdes, ont pu bénéficier d'un accompagnement « sur mesure ». Pour cela, des actions innovantes, en partant des besoins identifiés, ont été testées afin de lever certains freins.

Un déploiement d'actions progressif, qui part des besoins des personnes

Ainsi, l'action interprétariat mise en place avec l'association Portes Ouvertes, permet aux personnes ne maîtrisant pas le français de disposer d'un interprète pour mieux élaborer leur projet d'insertion professionnelle. Ce sont également des ateliers de remobilisation qui ont permis à 10 femmes des QPV de Tarbes et 5 jeunes de l'Ophite de Lourdes de trouver de nouvelles perspectives dans leur cheminement d'insertion. Pour lutter contre la fracture numérique, des ateliers ont également permis à 9 bénéficiaires de la protection internationale de mieux comprendre le système administratif, utile à leurs démarches d'insertion. Une vingtaine de personnes (Tarbes et Lourdes confondu) ont également pu bénéficier d'actions en lien direct avec le monde de l'entreprise (chantier d'insertion, parrainage avec la FBTP) dont l'issue s'est avérée pour la plupart d'entre eux positive ! (Entrée en emploi, en apprentissage ou en formation).

L'ensemble des actions est co-construit en partenariat avec les acteurs locaux qui œuvrent au sein des quartiers. Ainsi, Dans6t, Les Petits Débrouillards, Poing d'1 Pacte 65, Wimoov, Atrium FJT, Cités Lab, CIDFF, la compagnie Poil au Nez constituent de véritables « ressources » locales très réactives et force de proposition ! D'autres viendront sûrement rejoindre l'aventure en 2022 !

Embarquer les entreprises du territoire et améliorer le rapprochement offre/demande d'emploi

Les Cités de l'emploi ont également pour objectif d'intégrer à la démarche le monde de l'entreprise, dont certains secteurs sont en tension. Si la Fédération BTP et des associations de l'Economie Sociale et Solidaire sont embarquées dans l'aventure comme Entraide Services, 2022 poursuit l'objectif de rapprocher les publics éloignés de l'emploi du monde de l'entreprise. Le groupement employeur Gelpyvag et le Club des Hôteliers et des Restaurateurs de Lourdes ont également rejoint l'expérimentation.

Que vous soyez habitant d'un quartier, acteur local ou une entreprise, n'hésitez pas à venir vers nous !

Besoin de plus d'infos ?





GIP POLITIQUE DE LA VILLE

Coup d'envoi pour les quartiers !

En partenariat avec le **TGB**, le GIP Politique de la Ville, la Mairie de Tarbes et la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, le mercredi 26 janvier a marqué le départ d'une opération menée dans les quartiers Politique de la Ville.

Le concept : **amener le basket dans ces quartiers lors d'ateliers d'initiation au 3x3 avec les joueuses du TGB.**

L'opération sera menée durant le premier trimestre 2022 sur quatre quartiers, Solazur, Laubadère, Bel-Air et Mouysset, autour de tournois gratuits et ouverts à tous en présence de joueuses professionnelles et Espoir du TGB, et prendra fin par une rencontre inter quartiers au mois de mai prochain.



CONTACTS

Martine COLIN-RABOUAN, Co-directrice et Coordinatrice Cités de l'emploi. GIP Politique de la ville Tarbes-Lourdes-Pyrénées
Tél : 05 62 53 34 37 – 06 11 30 53 16
@ : martine.colin-rabouan@gip65.fr

Cécile DEMAUTIS

Chargée de suivi des projets dans le cadre des contrats de ville
GIP Politique de la ville Tarbes-Lourdes-Pyrénées
Tél : 05 62 53 34 59 @ : cecile.demeautis@gip65.fr





ON FAIT LE BILAN

Le bilan des aides aux entreprises en 2021

Les dispositifs de soutien à l'économie locale mis en place par la Communauté d'agglomération afin de soutenir les entreprises, et par conséquent les emplois, n'ont jamais été autant mobilisés qu'en 2021, montrant, si besoin était, qu'elle exerce pleinement ses compétences en matière de développement économique.

Les élus communautaires ont ainsi voté à l'unanimité les aides pour **43 projets**, soit deux fois plus qu'en 2020, illustrant le dynamisme de nos entreprises. Ils permettront la réalisation de plus de **65 M€** d'investissement et la création d'au moins **176 emplois**.

En plus, de ses aides habituelles, la Communauté d'agglomération a également largement participé à hauteur de 40% au dispositif exceptionnel pour faire face à la crise sanitaire mis en place avec la Région : le **Fonds L'OCCAL**.

150 entreprises dans les secteurs du commerce, de la culture, du sport mais surtout du tourisme ont pu ainsi surmonter leurs difficultés de trésorerie et préparer la reprise : au final, plus de 1,4M€ auront été attribués dont les 2/3 Lourdes qui a été particulièrement touchée.



Mise en place du Fonds L'OCCAL

43

projets soutenus

65 M€

d'investissement

176

emplois créés



150 entreprises dans les secteurs du commerce, de la culture, du sport mais surtout du tourisme ont pu ainsi surmonter leurs difficultés de trésorerie et préparer la reprise

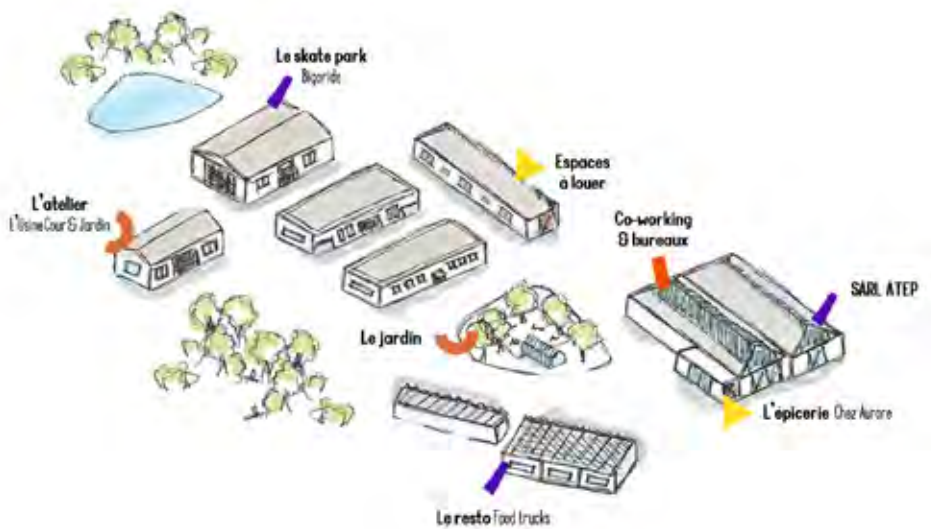


+ d'infos sur invest-in-tlp.fr



#Invest'in Tarbes-Lourdes-Pyrénées





LE LIEN PYRÉNÉES

Un bel exemple de reconversion de friche



Situé au pied de la Côte de Ger à Ibos sur une ancienne friche industrielle de 7ha, **Le Lien** réunit des entreprises, associations, commerces, activités sportives et culturelles à impact environnemental et social positif.

Le Lien est un des tiers lieux qui a pu bénéficier du soutien financier de l'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées au titre du programme spécifique qu'elle a mis en place. Le projet a ainsi pu être aidé à hauteur de **38.000 €** afin d'en faciliter et en accélérer la réalisation. Outre l'intérêt en matière de développement durable, cette initiative a permis de résorber une nouvelle friche industrielle (Bostik) pour en faire un lieu de vie.

Entretien avec **Camille Rigaud**,
fondatrice du Tiers-Lieu « **Le lien Pyrénées** ».

Est-ce que vous pouvez nous présenter le lien ?

Le Lien est un tiers-lieu écoresponsable situé à Ibos sur une friche industrielle avec pour objectifs de rassembler de nombreuses activités avec des valeurs communes.

C'est quoi un Tiers-Lieu ?

Chacun a un peu sa définition du Tiers-Lieu, moi je vois ça comme les anciens bistrot de village, où on se réunit pour passer un bon moment. Pour la version plus officielle, c'est un lieu hybride où l'on peut travailler et avoir d'autres activités avec des spécialités pour chaque Tiers-Lieu, notre but étant de créer un Lien !

Quels-sont vos objectifs avec Le Lien ?

L'objectif est de placer l'humain au cœur du projet et de refaire du lien entre les gens, les activités, entre les entreprises et les associations etc... Essayer de se réunir pour faire des actions ensemble, des choses qui vont dans le bon sens.

Et vous, quel est votre parcours ?

J'ai obtenu un Master en marketing et communication, et après plusieurs expériences dans des grands groupes, j'ai intégré une start-up où l'on parlait beaucoup d'innovation et de numérique, mais les propositions n'avaient pas beaucoup de sens pour moi et mon conjoint. En 2018, nous avons donc décidé de prendre une année sabbatique pour faire un tour du monde des innovations vertes. On a rencontré des entrepreneurs, des investisseurs, des ONG, des bénévoles partout dans le monde qui arrivaient à faire changer les choses à leur échelle. C'est le message que l'on a retenu, rien n'est impossible, ces innovations et ces solutions existent. C'est à la fin de ce voyage que l'idée du Lien a germé et par la suite s'est concrétisée avec cette friche industrielle.

Avez-vous déjà reçu des demandes d'entreprises pour rejoindre le projet ? Et si oui, de quel type ?

Nous avons déjà intégré des entreprises, des associations et quelques structures dans le projet, c'est un besoin que nous avons identifié sur le territoire. Et le Lien est ouvert à tous, le but n'est pas de faire un entre-soi mais de faire du lien entre les personnes.

Vous avez obtenu une subvention de 38 000€ auprès de l'agglomération, qu'est-ce que cela va vous apporter ?

La friche industrielle nécessite beaucoup de travaux et d'investissements, cela va nous aider à initier le projet, à rénover les différents bâtiments pour accueillir nos prochains locataires.

Pourquoi avoir choisi le territoire pour vous implanter ?

C'est un territoire qui a beaucoup de potentiel et qui est très dynamique. Je ne suis pas du territoire donc quand je suis arrivée ici, je ne connaissais personne et j'ai découvert beaucoup d'initiatives, les gens font et ont envie de faire des choses, notamment dans les valeurs que nous partageons. Pour moi, l'élan humain est ce qui caractérise le plus le territoire. Pour moi, c'est la dynamique, les gens, l'esprit et la convivialité.

Comment voyez-vous l'avenir ?

Le Lien est actuellement une association mais va devenir une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) et fonctionnera donc comme une coopérative, l'avenir du Lien est lié au collectif, c'est une graine que l'on a plantée. L'idée est que chacun apporte sa contribution, ce sera la construction de tous ceux qui ont participé.

Chemins de randonnées, trésors cachés, paysages à couper le souffle, coins insolites ou encore fiertés locales vous attendent sur notre territoire.

Nous vous proposons un extrait à chaque numéro de #AggloTLP magazine.

Amoureux du territoire, n'hésitez pas à nous partager vos clichés, témoignages d'aventure ou découvertes en nous mentionnant sur les réseaux sociaux. Un hashtag #exploreTLP a été créé pour l'occasion.

Vallée de Batsurguere



Entre le IV^{ème} et le IX^{ème} siècle, la vallée de Batsurguère située au Sud-Ouest de Lourdes est devenue un des plus importants sites d'extraction de sarcophages de France. Véritable phénomène de mode venu d'Égypte, cette pratique réservée aux familles aisées a créé une richesse économique sans précédent. On compte plusieurs carrières : Aspin en Lavedan, Ossen, Ségus et Omex.

Comment ça fonctionnait ? Une fois les blocs de pierre extraits, le carrier réalisait des cuves de forme trapézoïdales et des couvercles. Ces blocs étaient vidés afin de créer l'espace dans lequel étaient déposés les corps. Les blocs étaient ensuite descendus dans la vallée dans des ateliers de finition pour ensuite être transportés dans la région via le réseau routier, déjà bien étendu à cette époque et le Gave.

Il est possible d'admirer la carrière de pierres à sarcophages via le Circuit du Béout.

Plus d'informations sur cette jolie balade : www.vallee-batsurguere.fr ou sur l'application « Patrimoine en balade ».

On retrouve aussi ces sarcophages dans des utilisations plus atypiques comme un abreuvoir à Ossen. Vous pouvez également en retrouver au cloître de Notre-Dame-de-Sèdre à Tarbes et au Musée Pyrénéen de Lourdes.

Saint-Pé-de-Bigorre



Les Grottes de Bétharram situées entre Béarn et Bigorre, à 15 km de Lourdes, marquent la frontière entre les Pyrénées-Atlantiques et les Hautes-Pyrénées. Pendant une visite de 1h20, une montagne creusée par l'eau au fil des siècles est à découvrir. Un monde souterrain, véritable féerie de concrétions calcaires aux formes étonnantes, alternant stalagmites, stalactites, draperies, colonnes...

Après la visite du premier étage des Grottes avec une succession de salles, vous descendrez les 250 marches du Gouffre qui mènent à la rivière souterraine. Avec 800 mètres de roche au-dessus de vous, vous effectuez une agréable promenade en bateau. Le voyage se poursuit avec le petit train qui vous ramène à la sortie.

À la sortie, un bâtiment construit en 1924, style art-déco, attend les visiteurs pour ramener des souvenirs de cette visite.

Lourdes

Situées en plein cœur de Lourdes, vous pourrez découvrir les halles de Lourdes qui abritent d'un côté le marché, et de l'autre la Médiathèque de Lourdes. Dans un magnifique décor architectural, partez à la recherche de vos auteurs favoris et relisez quelques grands classiques qui se mêlent avec le monde haut en couleur de la BD. S'adressant à tous les publics, la Médiathèque de la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées offre un fonds de livres et périodiques (enfants et adultes), disques-compacts, livres sonores et DVD, ainsi que la possibilité d'accéder à la Cyber-base et de bénéficier de 10 heures d'atelier offertes pour les abonnés.

+ d'infos sur bibliotheques.agglo-tlp.fr



NOTRE TERRITOIRE est à (re)découvrir sur :
www.agglo-tlp.fr/redecouvrons-notre-territoire



+ d'infos sur
nos réseaux



AggloTLP
#exploreTLP



#1

LA FÊTE DU JEU

21 mai 2022

SÉMÉAC - centre Léo Lagrange

La fête du jeu organisée par la ludothèque d'Entrée de Jeu - réseau de lecture publique de la CATLP - se déroulera au Centre Léo Lagrange de Séméac. De nombreux partenaires, structures associatives, acteurs locaux, créateurs de jeux participeront à cet événement ludique qui s'adresse à tous et célèbre le jeu sous toutes ses formes avec pour objectif plaisir, partage et transmission.

#2

PARTIR EN LIVRE

9 et 10 juillet 2022

LOURDES - Château fort - Musée Pyrénéen

Cette année, la grande fête nationale du livre jeunesse célébrera l'Amitié et fera escale à Lourdes au Château fort-Musée Pyrénéen et à la médiathèque. Les enfants profiteront de nombreux ateliers animés par des auteurs et illustrateurs venus de toute la France et voyageront dans un univers chevaleresque grâce aux différentes animations, contes et spectacles qui leur seront proposés

#3

LA FÊTE DE LA MUSIQUE

du 21 au 24 juin 2022

Territoire de l'agglomération

Les écoles de musique, le conservatoire Henri Duparc et les bibliothèques de la communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées s'associent pour offrir un programme commun à l'occasion de la fête de la musique 2022. Des ateliers, des concerts, de l'éveil musical, des animations lecture seront proposés par les différentes structures pour les petits et les plus grands.



RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

Abonnez-vous, c'est gratuit !

Les 10 bibliothèques, la ludothèque et le Bibliobus de votre agglomération vous proposent un abonnement gratuit et illimité ! Livres, BDs, mangas, revues, CDs, jeux de société, jeux vidéo... profitez de l'offre culturelle des établissements.

Et pour rester connecté où que vous soyez, empruntez une liseuse numérique. Des centaines de références récentes sont disponibles.



+ d'infos sur agglo-tlp.fr
& nos réseaux



AggloTLP

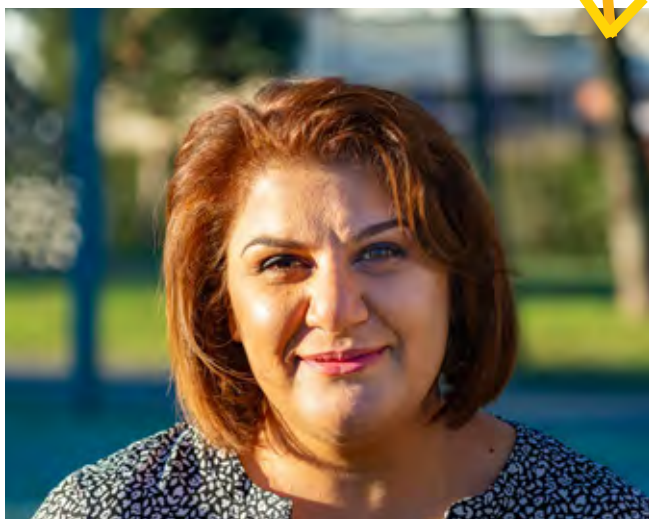


Faites éclore votre projet !

Elle l'a fait !

Entretien avec **Haykuhi HOVHANNISYAN,**

Interprète, traductrice agréée en arménien



Haykuhi est née en Arménie, où elle a fait ses études au sein de l'Université d'Etat d'Erevan, faculté de la philologie romano-germanique. Elle sort diplômée de la section des traducteurs (équivalent en France d'un diplôme Bac + 4 en traducteur français -arménien). Riche d'une expérience d'enseignement en langue anglaise, française et russe. Elle travaille aussi en tant qu'interprète traductrice pour traduire les documents d'état civil et pour divers organismes.

Arrivée en France en 2017, Haykuhi souhaite poursuivre sa carrière professionnelle et lance la procédure pour la reconnaissance de ses diplômes par la structure d'Enic Naric. Pour travailler dans ce secteur d'activité en France, elle a dû créer son entreprise car il n'y a pas de poste en tant que salarié. Ainsi elle a été accompagnée dans le cadre du dispositif CitésLab puis à participer aux ateliers de l'entrepreneuriat avec ATRIUM FJT.

Suite aux différentes démarches Haykuhi a immatriculé son activité en Juin 2020 auprès de l'URSSAF. En 2021 elle obtient son agrément d'expert traducteur - interprète assermenté pour traduire les documents auprès de la justice.

Mot de l'entrepreneur :

« Rien n'est impossible ! »

CitésLab, le réseau d'accompagnement des créations d'entreprise en quartiers prioritaires

La CATLP porte le dispositif national CitésLab, proposé par BPI France, et initié sur le territoire par le GIP Politique de la Ville. Objectif : développer la création d'activités économiques dans les quartiers prioritaires et en veille active de Tarbes, Lourdes et Aureilhan.

Vous avez une idée mais vous ne savez pas comment la mettre en œuvre ? CitésLab vous aide à amorcer votre projet. Une fois votre idée formalisée, on vous informe sur les aides et les appuis existants. Puis les organismes locaux d'accompagnement et de financement prennent le relais. Mais votre référent de proximité reste le même tout au long de votre parcours et assure le suivi de votre projet.

EXPRESSION

Ambition Nouvelle pour l'agglomération

Nous avons créé un Groupe d'élus afin de porter de nouvelles idées et de nouveaux projets pour notre territoire, guidés par des valeurs de progrès et de solidarité. Par exemple, pour nous, le projet de création d'un hôpital unique à Lanne soulève de nombreuses interrogations.

Quels sont les coûts de l'amenée des différents réseaux à réaliser (eau, assainissement, gaz, électricité, routes) ? Quels impacts financiers et environnementaux de tous les déplacements pour permettre aux personnels, usagers et visiteurs de se rendre dans cet équipement ? Combien de lits en moins ? Quel coût global ? De quelle offre de soins pourrions-nous bénéficier jusqu'à son ouverture en 2029 ? C'est pour cela que nous avons demandé l'organisation du premier débat public à l'Agglomération.

2^{ème} édition

Défi LOCAVORE



**ACHETEZ &
MANGEZ LOCAL
PENDANT 3 MOIS**

Développons ENSEMBLE une alimentation durable et de proximité sur le territoire.

Inscrivez-vous :

www.agglo-tlp.fr/defi-locavore



Ou scannez
le QR Code



tarbes
lourdes
pyrénées
Communauté
d'agglomération